

més qu'elles captivent et qu'elles ont l'art d'enlever à leurs épouses légitimes : celles-ci se consolent en prenant leur revanche, en se livrant à la passion du jeu, passion si forte qu'il n'est pas rare de les voir inviter des étrangers passant dans la rue à entrer chez elles pour faire une partie de prime qui se prolonge fort avant dans la nuit. A ces mœurs déréglées se mêle beaucoup de bigoterie ; on croit racheter ses erreurs, ses crimes même, en fondant des églises, en dotant des monastères. On observe rigoureusement l'extérieur de la religion et l'on fait bon marché de sa morale sévère. Les moines ne sont pas épargnés dans cette revue satirique. Gage nous les montre avides de richesses et de tous les plaisirs du monde, employant une partie du jour à visiter les religieuses de leur ordre, à causer avec elles, à faire de la musique et à manger des confitures. Il nous introduit dans les couvents où les règles et la discipline ne sont pas trop bien observées. Nous voyons les Pères de la Mercy procéder à l'élection d'un provincial, se disputant d'abord et finissant par un combat aux couteaux. Ces bons moines montraient des deux côtés un zèle si vif à faire triompher la cause de leur candidat, qu'il ne fallut rien moins que l'intervention du vice-roi et de sa garde pour que l'élection se terminât un peu plus canoniquement.

En ce temps-là, la puissance ecclésiastique, dans la Nouvelle-Espagne, se mesurait quelquefois avec le pouvoir civil ; elle ne reculait pas à prendre en main contre lui la cause des populations souffrantes par quelque abus d'autorité. Nous en avons un exemple dans cette grande lutte de 1624, entre l'archevêque Alonzo de Zerna et le vice-roi marquis de Gelvez. Thomas Gage nous raconte en détail cet événement qui eut toute l'importance d'une émeute. Gelvez, bon administrateur, sévère justicier, effroi des voleurs de grand chemin, ternissait les qualités de l'homme d'État par une insatiable cupidité. Elle lui inspira l'idée de spéculer sur les blés en les

faisant accaparer par un de ses agents nommé don Pedro Mexio, non moins avide que lui, riche et fort adroit. Cet homme, par ses achats dans toutes les contrées qui approvisionnaient la capitale, fut bientôt maître du marché, et vendit au prix qu'il lui plut d'établir. Le peuple souffrait, il se plaignit : il s'adressa d'abord au vice-roi, et, sur son refus de punir, il porta ses doléances à l'archevêque, qui ne fit pas attendre les foudres spirituelles, seuls moyens de répression dont il pût disposer. Il excommunia le vendeur de blé ; et, comme celui-ci, loin de s'amender, tenait sa marchandise à plus haut prix, le prélat mit la capitale en interdit et fit fermer les églises. Ce fut grande rumeur chez un peuple éminemment catholique, chez un clergé nombreux qui perdait en messes plus de 3,000 francs par jour. Le vice-roi ne pouvant parvenir à faire lever l'interdit, donna l'ordre d'arrêter l'archevêque comme perturbateur du repos public et criminel de lèse-majesté, ordre qui finit par être exécuté, bien que le prélat, pour s'y soustraire, se fût retranché dans sa cathédrale comme dans un asile inviolable, qu'il se fût revêtu de ses habits pontificaux, qu'il se fût placé sur les marches de l'autel, au milieu de son clergé, tenant le saint sacrement d'une main et sa crosse de l'autre. Alonzo de Zerna, conduit sous bonne escorte à Saint-Jean de Ulloa, fut ensuite embarqué pour l'Espagne sur un des vaisseaux de l'État. Mais un tel acte d'autorité soulevait trop de passions pour être accepté par une population qu'excitait des prêtres irrités. Elle commença par pousser des cris de rage contre le chef des officiers de justice, un certain Tirrol, qui avait arrêté le prélat. Cet homme, chaque jour menacé de mort, se réfugia dans le palais du vice-roi où il fut poursuivi par la populace demandant sa tête. L'émeute voyant que sa proie lui échappait, s'en prit au vice-roi lui-même ; elle brisa la porte de la prison dépendante du palais ; elle mit les prisonniers en liberté, puis, forte de tels auxiliaires, elle attaqua

le palais. Le vice-roi, qui n'avait ni soldats ni canons, et se voyait réduit à quelques gardes et domestiques, fit arborer le grand étendard royal, et sonner la trompette : c'était un signal de détresse qui devait faire accourir tous les bons Espagnols à son aide ; cependant personne ne bougea. Cette sympathie pour les factieux les enhardit à tel point qu'ils mirent le feu à la prison, forcèrent le palais, le pillèrent, et n'en sortirent qu'après s'être bien assurés que le vice-roi n'y était pas. Ce grand personnage s'était fort heureusement échappé déguisé en cordelier ; un religieux de Saint-François le conduisit dans son couvent où il demeura le reste de l'année. A la nouvelle de cette sédition de si mauvais exemple, la cour d'Espagne fit partir un nouveau vice-roi, assisté d'un inquisiteur de Valladolid chargé d'informer. Il y avait tant de gens à punir et de si considérables, qu'on crut devoir se borner à faire pendre quelques misérables convaincus de vol, et à destituer un certain nombre de fonctionnaires publics. L'attitude des créoles et des hommes de la race rouge, en cette circonstance, fut remarquable : elle donna la mesure de leur aversion pour le gouvernement de la métropole ; on vit dès lors ce qu'on devait attendre de ces deux classes d'hommes, si l'occasion de secouer le joug espagnol se présentait un jour.

Nous n'avons au Mexique, dans le dix-septième siècle, que des événements d'intérieur, et plus de ces faits qui se lient à l'histoire du monde. De temps en temps la tyrannie des Espagnols est encore obligée de recourir à la force. Il lui fallut lutter contre quelques tribus chichimèques qui aimaient mieux mourir les armes à la main, que d'aller finir au fond des mines, dans une lente agonie. Mais un ennemi plus puissant que l'Indien, l'eau des lacs, mit plusieurs fois dans ce dix-septième siècle la nouvelle Mexico en danger. Déjà nous avons vu ce terrible élément couvrir la capitale des rois aztèques, et ceux-ci chercher à se préserver de ses ravages par une longue

digue élevée depuis Iztapalapan jusqu'à Tepeyacac. Ce grand travail, souvent dégradé par les eaux, et plusieurs fois réparé par les Espagnols, n'avait pu empêcher les inondations de 1553, de 1580, de 1604, de 1607. Son insuffisance bien constatée, on eut recours à un autre système, à un canal d'écoulement. L'ingénieur Martinez adoptant l'ancien projet de 1580, fit creuser la fameuse galerie souterraine de Nochistongo qui devait donner issue aux eaux du lac de Zumpango et du rio de Guautitlan. Ce travail fut commencé d'une manière toute solennelle. Le vice-roi, en présence de l'*audiencia*, donna le premier coup de pioche. Quinze mille Indiens furent employés à cet ouvrage et traités avec une rigueur toute barbare ; il fallait aller vite, on ne ménagea ni leurs forces ni leurs vies. Au mois de décembre 1608, le vice-roi et l'archevêque furent invités par Martinez à venir voir couler les eaux dans cette galerie qui devint bientôt l'objet de la critique ; on lui reprocha de n'être ni assez large, ni assez profonde, ni assez durable. Les hommes spéciaux se disputèrent, et la cour de Madrid, pour les mettre d'accord, les repoussa tous et confia la direction des travaux à un Hollandais nommé Adrien Boot, partisan du système des digues, qu'on peut appeler le système indien. La galerie fut abandonnée, peut-être même bouchée, on ne sait. Mais après de grandes pluies, le 20 juin 1629, la ville de Mexico se trouva inondée à un mètre de hauteur ; ou allait en bateau dans les rues. Pendant cinq années que dura cette inondation, la misère du bas peuple fut à son comble, le commerce cessa, beaucoup de maisons s'écroulèrent, d'autres devinrent inhabitables. L'archevêque Manzo y Zuniga se distingua par sa bienfaisance ; il sortait journellement en canot pour distribuer du pain aux pauvres dans les rues couvertes par les eaux. Au milieu de ces malheurs, le vice-roi fit venir à Mexico l'image de la sainte Vierge de la Guadalupe. Elle séjourna longtemps dans la ville inondée. Les eaux ne se retirèrent

qu'en 1634, époque où, par des tremblements de terre très-forts et très-fréquents, le sol se crevassa dans la vallée : ce phénomène, au dire des incrédules, favorisa beaucoup le miracle de l'image réverée.

Aucun événement important ne vient attirer l'attention du monde sur la Nouvelle-Espagne pendant une grande partie du dix-septième siècle. Ce n'est que vers 1680 que ses côtes orientales tentent l'avidité des hardis flibustiers. En 1683, trois de leurs chefs, deux Hollandais et le Français Grammont, à la tête de douze cents hommes d'élite, se rendirent sur la côte du Mexique dans le but d'attaquer la nouvelle Vera-Cruz. Ils s'y introduisirent de nuit par surprise. Graff, l'un des chefs, s'empara de la forteresse qui était armée de douze pièces de canon, et les dirigea aussitôt sur la ville. Les Espagnols, réveillés par le bruit de l'artillerie, apprennent que les flibustiers sont maîtres de la place ; alors ils courent aux armes, et bientôt le carnage devient horrible. Les flibustiers restèrent vainqueurs, et firent un grand nombre de prisonniers, au nombre desquels étaient les plus riches et les plus notables de la ville ; ils les renfermèrent dans une des principales églises qu'ils disposèrent de manière à la faire sauter. Ils firent ensuite main basse sur l'or, l'argent, les bijoux, les marchandises des habitants. Ils en portèrent sur leurs vaisseaux pour plus de six millions. Craignant alors d'être attaqués par les milices des environs, ils offrirent la liberté aux Espagnols enfermés dans l'église, à condition de payer une rançon de deux millions de piastres qui leur fut comptée immédiatement, puis ils s'empressèrent de mettre à la voile avec leur riche butin. Deux ans après, ces mêmes hommes, sous les ordres de Grammont, partirent de la Tortue, et allèrent attaquer Campêche. Quelques heures leur suffirent pour s'emparer des faubourgs. La forteresse, munie d'une bonne artillerie, fit d'abord quelque résistance ; mais sa faible garnison l'abandonnant bientôt pour se

sauver dans l'intérieur, les flibustiers en prirent possession. Ils y restèrent deux mois, pendant lesquels ils pillèrent la ville qu'ils incendiaient en se retirant : Grammont y célébra la fête du roi de France en véritable corsaire, en faisant brûler dans un feu de joie, le jour de la Saint-Louis, pour plus d'un million de bois de teinture. Alors les rivages du Mexique, qui bordent le grand Océan, plus heureux que ceux de l'Atlantique, voyaient s'avancer les missionnaires jésuites à la conquête toute pacifique de la Californie ; conquête poursuivie sans succès pendant près de deux siècles par Cortés et par tous les vice-rois, ensuite abandonnée comme impossible par la cour de Madrid, et reprise par cette société célèbre dont les services géographiques ne peuvent être méconnus.

Le voyage de Ulloa, en 1641, entrepris par ordre de Cortés, avait à peu près établi que la Californie tenait au continent. Ce fut comme une presqu'île que le pilote Castillo la représenta sur sa carte construite à Mexico en 1641. Malgré ces progrès de la géographie, les cartographes du temps de Charles II regardèrent cette contrée comme un archipel des grandes îles appelées *islas Carolinas*. La pêche des perles y attirait de temps en temps quelques bâtiments expédiés des ports de Xalisco, d'Acapulco ou de Chacala. Sébastien Viscaïno en avait formellement pris possession dès 1596. Quarante-six ans plus tard les jésuites parvinrent à y former quelques établissements. Ils eurent à lutter contre les efforts des moines de Saint-François, qui cherchaient de temps en temps à s'introduire chez les Indiens. Ils eurent à combattre ces Indiens stupides et féroces, incapables de comprendre les bienfaits de la civilisation, et n'obtinrent point des postes militaires la protection qu'ils en devaient attendre. Le temps leur vint en aide ; leur zèle fut apprécié ; ils remportèrent enfin une victoire complète. Non-seulement ils eurent le privilège du gouvernement spirituel de la Californie, mais la cour décida que tous

les soldats, même le capitaine du détachement de Loreto, seraient sous les ordres du Père président. Depuis 1697 jusqu'en 1721, trois jésuites, les Pères Kühn, Salvatierra et Ugarte, firent connaître dans le plus grand détail les côtes qui environnent la mer de Cortès, l'aspect physique du pays et son véritable tracé. On crut alors, en Europe, avoir appris pour la première fois que la Californie était une péninsule (*). Ces religieux en furent les véritables conquérants; ils la soumièrent à l'Évangile. Leurs établissements, pendant les soixante premières années du dix-huitième siècle, furent en plein progrès. On y comptait alors seize missions principales, dont dépendaient encore quarante et quelques villages. Les jésuites déployèrent, dans cette œuvre de civilisation, le zèle apostolique, l'industrie commerciale, l'administration prudente et sage, et l'activité auxquels ils ont dû tant de succès, et qui les ont exposés à tant de calomnies dans les deux Indes. Le fanatisme ne guidait pas leurs pas. Ils arrivèrent chez les sauvages californiens avec des curiosités pour les amuser, et du grain pour les nourrir. La haine de ces peuples pour le nom espagnol fut vaincue par la bienveillance de leurs instituteurs. Eux se firent charpentiers, maçons, tisserands, architectes, cultivateurs. Depuis leur expulsion en 1767, l'administration de la Californie fut confiée aux dominicains de Mexico, et la prospérité des missions disparut avec leurs habiles fondateurs.

Avant d'arriver à la révolution de 1808, il nous faut prendre une idée de l'organisation coloniale, civile, politique et religieuse du Mexique,

(* Le Père Kühn établit, en 1697, par ses propres observations, que la Californie se rattache vers le nord au continent et se joignait à la Pimeria-Alta. Vingt ans plus tard, Ugarte visita le golfe de Californie jusqu'au Rio-Colorado; il leva la carte d'une partie de ses côtes, et reconnut qu'il n'existait point de communication entre ce golfe et la mer du Sud. L'exactitude de la carte de Castillo fut alors confirmée.

passer en revue son état social, et signaler cette suite d'abus qui réunit dans une haine commune du joug espagnol les créoles blancs et les hommes de la race rouge.

L'Espagne fonda ses colonies en Amérique avant toutes les autres puissances. A elle appartient la tâche dangereuse des premiers essais. C'était au temps où l'Europe sortait à peine du moyen âge; où la réforme dans le Nord agitait les esprits; où la crainte de la voir pénétrer dans des contrées nouvellement affranchies de la présence des Maures, tenait cette même Espagne en défiance perpétuelle. Elle se roidissait dans son immobilité contre tout changement politique ou religieux: elle confiait à l'inquisition la garde de son vieux christianisme, de ses vieilles institutions. Fanatique, et encore toute chevaleresque, elle combattait pour une maîtresse, pour saint Jacques, pour l'immaculée conception de la Vierge, avec une égale ardeur; et, quand il s'agissait de triompher des infidèles, d'étendre sa foi et d'enrichir le trône de nouveaux domaines, tous les moyens lui semblaient légitimes. Ces dispositions expliquent les mesures rigoureuses employées par les Castellans dans les Amériques, l'esprit de leur politique, et les droits qu'ils se croyaient sur la terre conquise ou sur les peuples vaincus.

Le Mexique, comme toutes les autres possessions américaines de l'Espagne, n'était point considéré comme colonie dans l'acception ordinaire de ce mot. C'était uniquement une propriété de la couronne en vertu de la donation du pape. Au roi appartenait le pays; toutes les terres occupées par les conquérants ou leurs ayants droit et par les indigènes étaient réputées concession royale. A ce titre de propriétaire, le roi ne levait pas d'impôts sur le sol, mais percevait des droits, des tributs, des redevances. Il gouvernait par un délégué ayant le titre de vice-roi. Il ne reconnaissait aucun droit de corporation, aucun privilège. Les fonctionnaires étaient ses gens, ses gens à gages plus ou moins rétribués.

Représentant le souverain, le vice-roi était à la tête de toute l'administration du pays; il présidait le conseil; il nommait à tous les emplois vacants, sous la réserve de la sanction royale; il commandait l'armée, et décidait de toutes les questions militaires en conseil de guerre. Telles étaient ses principales attributions (*).

A côté de ce grand fonctionnaire, et comme contre-poids à son autorité, un tribunal suprême, nommé *Audiencia*, cour d'appel de tous les tribunaux civils et ecclésiastiques, rendait la justice en dernier ressort, toutes les fois que l'objet du litige n'excédait pas dix mille dollars. Cette cour avait le droit de remontrance, et délibérait comme conseil d'État. Elle correspondait directement avec le conseil des Indes, ce grand régulateur de toutes les affaires des colonies espagnoles. Les membres de l'Audience jouissaient d'immenses privilèges. Hommes de la mère patrie avant tout, ils se devaient uniquement à ses intérêts; et, pour qu'aucune affection de famille ne pût les attacher au Mexique, il leur était défendu d'y prendre femme, eux et leurs fils, et d'y acquérir des propriétés. Pareille interdiction frappait le vice-roi.

A la tête des gens de finance et des administrations locales des provinces se trouvait l'intendant. Sous ses ordres, les collecteurs des droits et redevances, et, plus tard, des douanes et de l'impôt, exerçaient leurs fonctions. Tous ces agents du fisc, plus redoutables que des nuées de sauterelles, s'abattaient, à époques fixes, dans les villages des Indiens qu'ils pressuraient sans pitié. Ce que ces vampires rendaient au trésor royal était beaucoup moins considérable que ce qu'ils gardaient pour eux. Le pouvoir des inten-

(* Le pouvoir des vice-rois avait singulièrement diminué dans les derniers temps de la domination espagnole; il se trouvait entravé par différentes juntes de création moderne. La vieille audiencia et le conseil des Indes avaient fini par s'attribuer jusqu'aux plus petits détails d'administration.

dants, dans tout ce qui concernait l'impôt direct ou indirect, était très-étendu. Leurs appointements étaient fixés par le conseil des Indes, sous l'intervention du vice-roi. Ils étaient à peu près indépendants dans leurs provinces, dont les limites ont servi, dans ces derniers temps, à déterminer la circonscription de chaque État de la confédération mexicaine.

La constitution de l'Église américaine ne ressemblait nullement à celle d'Espagne. Dans la péninsule, le pape était le chef absolu du clergé; en Amérique, il n'avait sur lui qu'un pouvoir nominal. L'Église mexicaine n'obéissait qu'au roi. Les prérogatives jadis concédées à Ferdinand par Alexandre VI et Jules II, n'étaient pas moins étendues que celles d'un chef d'Église nationale, du roi d'Angleterre par exemple. Le monarque espagnol disposait de tous les bénéfices et emplois. Son patronage était illimité. Aucune bulle n'était reçue dans la Nouvelle-Espagne sans avoir été examinée et approuvée par le conseil des Indes. Les rois n'autorisèrent au Mexique d'autres ordres religieux que ceux qui faisaient vœu de pauvreté, et auxquels leurs statuts défendaient de posséder des propriétés territoriales et d'exercer des droits seigneuriaux. On est fâché de trouver à côté de mesures aussi sages l'indigne trafic des bulles d'indulgences, dont le gouvernement traitait à forfait avec le pape, et qu'il revendait fort cher aux Indiens et aux créoles. Ce trafic se faisait hautement, sans mystère, comme celui du tabac. Ce monopole était un des principaux revenus de la couronne; elle ne permettait pas plus au souverain pontife de s'en mêler, qu'elle n'edt souffert que la France et l'Angleterre s'immiscassent dans l'administration du pays. Ce n'était point seulement question d'intérêt pécuniaire, mais affaire de souveraineté.

Remarquez comme un fait caractéristique de la politique espagnole, dans l'administration de ses colonies, que tous les pouvoirs y étaient balancés, qu'aucun n'était absolu et ne pouvait prétendre à une action non contrôlée.

Tous se surveillaient réciproquement. C'est ainsi que la mère patrie croyait s'assurer contre toute entreprise d'indépendance; mais elle oubliait que l'indépendance d'une colonie ne fut jamais l'œuvre des agents salariés du gouvernement, mais des populations opprimées et de la marche du temps.

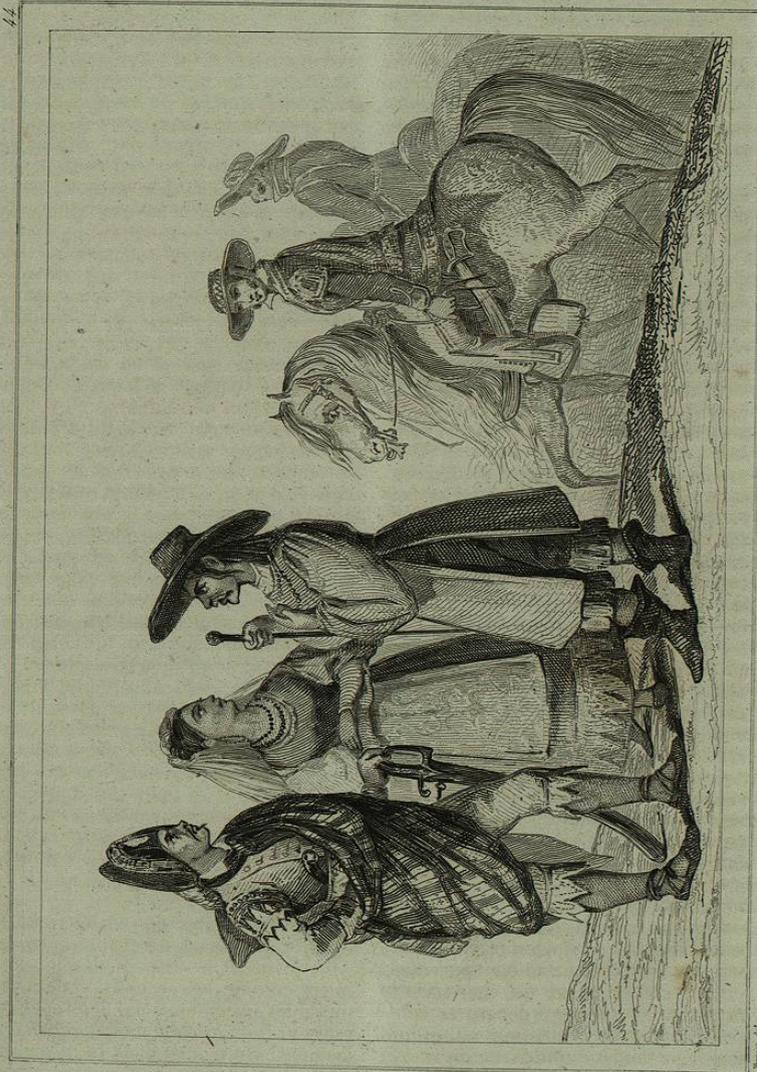
Je n'ai point encore parlé du pouvoir populaire, de ces corporations municipales, seul élément démocratique qui se rencontrât au Mexique. Ces assemblées conservèrent longtemps quelques vestiges de leur origine, et cet esprit de liberté que Charles V, à peine sur le trône, anéantit si parfaitement en Espagne. Les regidores et les alcades, composant les *ayuntamientos* ou municipalités, nommés d'abord au Mexique par les habitants de chaque ville, étaient aimés du peuple qui les regardait comme ses protecteurs naturels. Des liens nombreux, soit alliances de famille, soit communauté d'intérêts, unissaient l'indigène aux magistrats de la cité, tandis qu'entre l'indigène et l'Européen aucun point de contact, aucun rapport intime, aucune parenté. Au commencement de la révolution les membres du cabildo devinrent, sur presque tous les points, les organes du peuple. Ils se firent les chauds avocats du gouvernement provisoire en l'absence du roi, et se posèrent en ennemis vis-à-vis des audiencias dévouées aux intérêts de la vieille monarchie. Ainsi commença la lutte entre les peaux rouges et la race blanche. Cette position des cabildos et du peuple à toutes les époques, est un fait très-extraordinaire, car il faut bien noter que depuis longtemps les premiers étaient à peu près choisis par la couronne, et que jusqu'en 1812, lors de l'établissement de la constitution en Espagne, le privilège de l'élection était purement nominal. Bien plus, on chercha à la fin du siècle dernier à dénaturer complètement cette institution en lui donnant une couleur militaire; on essaya dans les provinces internes de faire, du capitaine et des lieutenants de milice de chaque localité, un alcade et des re-

gidores à vie. Cette innovation fut de courte durée; le ridicule en fit justice.

Le code qui régissait le Mexique, et d'après lequel les tribunaux devaient prononcer, portait le titre de *Recopilacion de las leyes de las Indias*. C'était une masse hétérogène de statuts, de décrets, d'ordonnances, rendus depuis trois siècles sur différents sujets touchant l'Amérique espagnole, par le conseil des Indes et les rois d'Espagne. C'était un bizarre assemblage de dispositions incohérentes, souvent même contradictoires, et qui n'avaient de commun entre elles que d'être réunies et reliées en quatre gros volumes in-folio. Nulle part l'arbitraire n'était plus à l'aise que dans ce chaos où toutes les opinions pouvaient trouver un texte favorable. Aussi, et comme une conséquence de cette facilité, nulle part la justice n'était moins pure, la corruption plus générale et moins déguisée: l'absence de toute publicité la servait à merveille. A cette mauvaise législation venait se joindre encore une détestable procédure, résultat d'innombrables privilèges (*fueros*). Chaque profession ou corporation avait les siens; le clergé possédait les plus étendus. Puis venaient ceux du corps enseignant, des marchands, de la milice, de la marine, etc. Chaque privilégié pouvait choisir, tant au civil qu'au criminel, le tribunal spécial du corps dont il faisait partie. Dans tout ceci il n'y avait que les indigènes qui eussent à souffrir; il leur était à peu près impossible d'obtenir raison d'un Européen, qui déclinait toujours la compétence de l'ordinaire, et ne prétendait plaider que devant les juges d'exception.

A ne considérer que la lettre de la loi, il y avait parfaite égalité entre les Américains et les Espagnols; les premiers comme les seconds étaient admissibles aux emplois publics: ce droit est cent fois exprimé dans les *Recopilaciones*. On trouve dans le même recueil de sages dispositions sur la répartition et la perception des impôts; mais ces théories de justice et d'équité

MEXIQUE



disparaissaient devant une pratique beaucoup plus en harmonie avec le système prohibitif adopté. Ici le privilège devenait une nécessité politique, une conséquence forcée. En employant uniquement des Espagnols, on dissémina sur tous les points une classe d'hommes étrangers aux usages, aux habitudes, aux intérêts du pays, et qui, devant tout à l'Espagne, lui était exclusivement dévouée. On mit entre ses mains tous les moyens de fortune, moins pour elle-même que pour enlever au Mexique le plus de capitaux possible. Ces hommes ne se rendaient là que pour un temps, et comme les oiseaux de proie qui rapportent dans l'aire ce qu'ils ont pu dérober, eux se hâtaient de revenir déposer sous le toit paternel le fruit de leurs rapines. Les modèles de cette cupidité étaient haut placés. Les vice-rois donnaient l'exemple. Avec un salaire nominal de soixante mille dollars, ils trouvaient moyen d'en dépenser deux ou trois fois autant; puis, après quelques années de cette vie royale, ils revenaient en Espagne avec quelques millions de francs d'économies. Ils tiraient d'énormes bénéfices de la distribution arbitraire du mercure, dont la vente exclusive appartenait au roi; ils vendaient aux créoles des titres et des distinctions qu'ils se chargeaient de faire obtenir à Madrid; ils vendaient aux grandes maisons de commerce de Mexico et de la Vera-Cruz des licences pour l'introduction des articles étrangers prohibés. Tous les fonctionnaires, grands ou petits, allaient à la curée chacun dans les limites de son emploi; elle était si bonne que nombre d'agents non rétribués s'en contentaient fort bien. Les places sans traitement ne manquaient pas de candidats qui payaient fort cher la faculté de voler au Mexique avec privilège.

Ce triste état de choses, que les intéressés de Madrid, de Cadix, de la Vera-Cruz et de Mexico appuyaient de leur influence, trouvait dans cette solidarité la force de triompher de toutes les plaintes des Américains; l'Espagnol aux colonies restait toujours

l'homme de la métropole, l'homme fier de sa couleur et de sa race. Il faut avoir visité le Mexique avant la dernière révolution, pour se faire une idée de la préférence que les liens du pays obtenaient sur ceux du sang. Le fils qui avait le malheur de naître d'une mère créole était regardé dans la maison paternelle comme inférieur à un petit commis castillan, auquel on était tout fier d'accorder la fille de la maison avec une bonne partie de la fortune. *Eres criollo, y basta*, vous êtes créole, et c'est assez : telle était la phrase ordinaire que l'Espagnol, dans un moment de mauvaise humeur, adressait à ses enfants; c'était la formule du plus profond mépris qu'il lui fût possible d'exprimer. Lui et ses pareils étaient connus sous le nom de Gachupins. Ce terme désignait dans la bouche des Américains l'Européen infatué de son propre mérite, et qui s'imaginait que le hasard d'être né dans les arides plaines de la Castille ou de la Manche lui donnait une capacité intellectuelle supérieure à celle de cette race issue des conquérants du Mexique et des filles de la noblesse aztèque.

Vigilante dans ce qui touchait à ses intérêts financiers, l'Espagne était loin cependant de les entendre d'une manière rationnelle. Au lieu de simplifier son administration, elle la compliquait chaque année de rouages nouveaux, d'offices qui n'avaient d'autre objet que de contrôler des emplois inutiles. Aussi la belle et riche colonie de la Nouvelle-Espagne ne lui rapportait chaque année que six millions de dollars, bien que la totalité des impôts et des droits de toute nature s'élevât à plus de vingt millions. Les frais d'administration absorbaient plus de la moitié de cette somme, et le reste servait à couvrir le déficit qui existait entre les recettes et les dépenses de la Havane et des Philippines.

Sous un tel régime on ne s'occupait guère du bien-être moral des masses; on regardait comme mesure politique de les maintenir dans une ignorance profonde, garantie d'obéissance et de sécurité pour le gouvernement. Aussi,

parfaitement étranger à ce qui se passait hors de sa patrie, le créole s'imaginait que le sort des autres peuples valait encore moins que le sien; il était convaincu qu'il n'y avait rien de plus grand, de plus éclairé que l'Espagne. Il voyait dans son gouvernement la plus haute combinaison monarchique, et dans sa puissance militaire la reine des nations. Pour lui, *hablar christiano*, parler chrétien ou la langue des chrétiens, ne signifiait rien autre que parler espagnol. Il comprenait sous la rubrique générale d'infidèles ou d'hérétiques, Français, Anglais, Juifs, Musulmans, avec lesquels tout bon catholique ne pouvait entretenir de rapports. Chez lui l'inquisition, gardienne de son ignorance, ne proscrivait pas moins les écrits politiques, les histoires les moins hardies, que les œuvres de Luther. Jusqu'en 1811, la doctrine de la souveraineté nationale était par une étrange anomalie dénoncée à Mexico comme chose *perverse* et *condamnée*. Il fallait au créole une permission spéciale pour visiter les pays étrangers; on ne l'obtenait pas toujours, et toujours elle était limitée. Les arts du dessin et les études relatives à l'exploitation des mines recevaient seuls quelques encouragements. On pense bien que l'importation des livres d'Europe était sévèrement défendue. En 1807, un Mexicain, don Jose Roxas, fut dénoncé par sa propre mère comme possédant un volume de Rousseau. Le malheureux n'échappa à la prison que par la fuite. Toutefois, il est juste de reconnaître que cette persécution n'atteignait que les petites gens, et nullement la haute société, et que les prohibitions étaient plus en théorie qu'en pratique. Les classes élevées se souciaient fort peu du saint-office, et le méprisaient même assez ouvertement. On trouvait dans leurs bibliothèques les œuvres des philosophes français et anglais, ainsi qu'un assez grand nombre d'ouvrages politiques, même ceux que le génie révolutionnaire enfantait dans les dernières années du dix-huitième siècle.

En terminant ce rapide tableau, nous ne devons pas oublier les restrictions à la liberté industrielle et commerciale que la Nouvelle-Espagne avait à subir. Ce régime prohibitif, qui froissait les intérêts des classes les plus nombreuses, est certainement la cause la plus directe de la révolution. La préférence donnée à l'Espagnol pour les emplois publics n'agissait guère sur le peuple qui ne prétendait pas à gouverner. Mais le monopole de Cadix et de la Vera-Cruz lui était dur. Il s'en rappelait chaque jour en payant au poids de l'or les articles d'Europe d'un usage général, ceux-là surtout que son propre pays aurait produits avec tant d'abondance et à si bon marché. Si le régime prohibitif le plus complet pouvait être offert comme le type du meilleur système colonial, la Vieille-Espagne aurait des droits à l'admiration de la postérité. Nous avons déjà vu qu'elle avait défendu la culture de la vigne et de l'olivier. Celle du cacao, du café, de l'indigo, n'était tolérée que dans certaines limites et dans les seules proportions des besoins de la mère patrie. Il serait fastidieux de rappeler toutes les industries manufacturières défendues au Mexique ou laissées sans protection. L'Espagne se réservait le droit exclusif de fournir à ses colonies tout ce qui leur manquait. Il n'est pas difficile de démontrer qu'impuissante à manufacturer chez elle la plupart des objets qu'elle portait en Amérique, elle n'était, en réalité, que l'intermédiaire entre ses sujets d'outre-mer et les véritables producteurs d'Europe. En définitive, les trésors du nouveau monde ne lui restaient pas aux mains.

Il faut arriver jusqu'au commencement du dix-huitième siècle pour apercevoir quelques modifications à ce rigoureux système prohibitif que nous venons de signaler. Il fut permis aux Français, pendant la guerre de la succession, de commercer avec le Pérou; mais le Mexique ne leur fut pas ouvert. Après la paix d'Utrecht, le traité connu sous le nom de l'Asiento garantit à la Grande-Bretagne le droit

de transporter, pendant trente ans, des esclaves noirs dans les colonies espagnoles, et le privilège d'envoyer un bâtiment de cinq cents tonneaux chargé de marchandises d'Europe à la foire de Porto-Bello. La prohibition qui frappait les colons fut modifiée, dans l'année 1774, en faveur du Mexique, du Guatemala, du Pérou et de la Nouvelle-Grenade. Ces grandes provinces purent commercer entre elles. La même liberté s'étendit plus tard à toutes les autres colonies espagnoles dans les deux Amériques.

La fin du dix-huitième siècle fut un période de progrès pour le Mexique. L'administration du comte de Revillagigedo se fit remarquer par d'utiles travaux, par de bonnes routes, par le pavage et l'éclairage des principales villes, par la publication d'une statistique du pays, par une meilleure police, et par de sages règlements qui furent assez mal exécutés par les agents du gouvernement.

Nous venons de donner un aperçu du monopole de l'Espagne avec son luxe de mesures fiscales et de prohibitions. Un semblable régime n'a d'autre durée que celle de la puissance qui le soutient. Il est dans l'ordre immuable des choses humaines que tout système où les avantages ne sont pas réciproques entre les gouvernants et les gouvernés, tombe avec la force dont il faisait son point d'appui. C'est ce qu'on vit dans l'Amérique espagnole à la nouvelle des événements de 1808. Ils développèrent dans les masses des idées d'indépendance qui n'étaient point jusqu'alors assez populaires pour être traduites en action; elles seraient restées, sans de telles circonstances, le thème favori de quelques esprits, bons pour arranger philosophiquement dans le silence du cabinet le drame des révolutions, mais reculant toujours devant la mise en scène.

On admet généralement que l'insurrection d'Aranjuez (1808), qui déterminait le renvoi du prince de la Paix et l'abdication de Charles IV, porta le premier coup à l'autorité royale dans les colonies de l'Espagne. Un monarque

absolu, forcé de courber la tête devant une populace factieuse, insulté par ses sujets, abandonné de ses gardes, était un spectacle bien fait pour affaiblir au loin, chez les colons d'Amérique, le sentiment monarchique et le culte de la royauté; et, lorsqu'à la suite de ces tristes scènes arriva l'invasion de la Péninsule par Napoléon, la captivité du monarque, la ruine de la vieille dynastie à Bayonne, ce qui restait de prestige attaché au nom de l'Espagne s'évanouit dans l'esprit des Américains, qui, jusqu'alors, croyaient toujours au grand empire du seizième siècle, la terreur du monde, sur les terres duquel le soleil ne se couchait jamais.

Cette croyance était l'ange gardien de la mère patrie; en perdant cet appui, elle perdait sa force morale, la seule qui pût tenir en obéissance ses dix-sept millions de sujets d'outre-mer. Dès ce moment, la perte de ses colonies devint inévitable; celles-ci crurent quelques instants que le peuple espagnol, se levant courageusement pour défendre ses droits, allait échapper au joug; mais les rapides progrès des armées françaises pendant l'année 1809, la faiblesse, les incertitudes et les revers de la junte centrale, sa retraite en Andalousie, et l'occupation successive de toute la Péninsule par l'armée d'invasion; à l'exception de Cadix, firent évanouir l'enthousiasme momentané des colonies pour la métropole. Ces événements réveillèrent, dans l'âme des créoles, d'anciens sentiments de jalousie et firent naître de nouveaux sentiments de dédain. Ils regardèrent l'Espagne comme déchue de son ancien rang, comme une des provinces de la France; ils se crurent alors dégagés de toute obéissance envers les agents d'un gouvernement qui n'avait plus le pouvoir de se faire obéir chez lui. Le roi était le seul lien qui les retint encore, d'après ce principe fondamental de la jurisprudence espagnole, que les colonies étaient à la couronne, et non pas à l'État. Toutefois, dans l'absence du monarque, les Américains espagnols avaient devant eux l'exemple de leurs

frères d'Europe, qui remplaçaient le pouvoir royal par des autorités de leur choix chargées de gouverner en son nom.

Cet état de choses n'était point ignoré dans la Péninsule; et l'on vit d'abord la junte centrale, et, plus tard, la régence, chercher à conjurer l'orage par de sages mesures basées sur une parfaite égalité de droits entre la mère patrie et ses colonies d'outre-mer. Celles-ci furent déclarées parties intégrantes de la monarchie par décret du 5 juin 1809. Un autre décret du 10 mai 1810 leur accorda la liberté de commerce sous certaines restrictions. Cette équitable résolution était le meilleur antidote contre l'esprit d'indépendance des colonies. Malheureusement les marchands de Cadix, dont elle contrariait les intérêts, eurent le fâcheux crédit de la faire rapporter. Une autre disposition du 27 juin décida qu'attendu l'importance de la matière et la difficulté de la situation, il ne serait rien innové aux lois prohibitives qui frappaient les colonies, ainsi qu'aux rapports qui existaient entre elles et l'Espagne. Toutes les dispositions du code indien restèrent en vigueur, et le décret du 10 mai fut déclaré nul et de nul effet. On crut pouvoir adoucir tout ce que ces nouvelles rigueurs avaient d'irritant, par des phrases libérales, par des promesses brillantes. C'était peine perdue. Les créoles restèrent convaincus de ce qu'ils avaient à attendre de ceux-là qui réclamaient pour eux la liberté, en refusant de l'accorder à leurs frères d'Amérique.

De cette situation morale de toute l'Amérique espagnole au temps dont nous nous occupons, il nous faut maintenant revenir au Mexique, où, jusqu'en 1808, les masses, plus apathiques qu'ailleurs, semblaient plus indifférentes à la possession des droits politiques.

Ce pays était alors florissant et tranquille; les mines et l'agriculture donnaient à la population laborieuse du travail et de l'aisance, et des richesses aux propriétaires; rien n'y annonçait

l'approche de l'orage qui devait, en peu d'années, répandre tant de fléaux sur la Nouvelle-Espagne. A la tête de son gouvernement était alors don José Iturrigaray, homme sage, modéré, cherchant le bien sans passions et sans préjugés. Son autorité, appuyée par les planteurs, les grands propriétaires de mines et les employés européens, semblait aussi bien établie que celle des vice-rois ses prédécesseurs.

Le 8 juillet 1808 une corvette expédiée de Cadix apporta au Mexique les gazettes françaises de Madrid, contenant le récit des événements qui plaçaient la couronne d'Espagne sur la tête de Joseph Bonaparte. Le vice-roi, laissé sans instructions, et suspectant la fidélité de quelques Espagnols de son entourage, communiqua ces nouvelles au public par la voie de la gazette officielle; il les donnait sans commentaire, sans aucune de ces réflexions qui éclairent l'opinion et peuvent servir à la diriger. C'était un tort, et ce tort fut promptement réparé dans une proclamation où il protestait de sa fidélité au roi Ferdinand, son légitime souverain; où il invitait le peuple à suivre son exemple et à lui prêter son appui. Toute cette déclaration fut reçue avec enthousiasme. La foule se pressa dans les rues, criant vengeance contre la France et ses partisans. Le peuple était tout fier de cette phrase de la proclamation qui réclamait son appui; on ne l'avait point accoutumé à un tel langage. C'était la première fois qu'on le comptait pour quelque chose. L'empressement qu'il mit à exercer le pouvoir qu'on lui reconnaissait prouva qu'il connaissait la valeur de son assistance. Les Ayuntamientos répondirent pour lui. Ils avaient été déjà ses organes en plusieurs circonstances. On vit alors arriver de tous les quartiers de la capitale, de toutes les villes de province, même de simples villages, des adresses signées par la communauté des habitants, exprimant un loyal dévouement au roi, et la résolution de soutenir le représentant de son autorité. Cet échange de sentiments analogues créa entre le vice-roi et les

créoles les rapports les plus intimes et les plus bienveillants. La municipalité de Mexico, composée d'hommes influents et respectés, s'empressa de profiter de ces dispositions pour demander au vice-roi la création d'une junte centrale à l'exemple de la mère patrie, et même la convocation d'une assemblée nationale, composée de députés des différentes provinces.

Cette proposition, favorablement accueillie par Iturrigaray, fut repoussée par l'audience comme contraire aux droits de la couronne, aux privilèges des Espagnols. Ce fut en vain qu'on essaya pendant trois mois d'amener cette compagnie à une politique plus conciliante; loin de céder, elle prit le parti de trancher la question par un coup d'État. Le vice-roi lui paraissant pencher en faveur de ses adversaires, elle résolut de le déposer et de l'envoyer en Espagne. Dans la nuit du 15 septembre, une bande d'Européens, la plupart marchands, commandés par un certain Gabriel Yermo, riche propriétaire de la plus belle sucrerie de la vallée de Cuernavaca, forcèrent l'entrée du palais. Ils se saisirent d'Iturrigaray qui reposait sans défiance; ils le jetèrent dans les prisons de l'Inquisition, et sa famille dans un couvent. Ses gardes ne firent aucune résistance; ils laissèrent leurs compatriotes agir en toute liberté, et donner à l'Amérique l'exemple de ce que peut oser l'aristocratie d'argent quand il s'agit de conserver un monopole.

L'audience se justifia vis-à-vis de la populace en accusant le vice-roi d'hérésie; et, devant les hommes plus éclairés, elle s'autorisa d'une disposition du code des Indes, qui lui donnait le droit d'intervention et de haute police pour assurer la tranquillité publique lorsque le vice-roi la compromettait par un abus d'autorité. Mais ces explications, nées du besoin de cacher au public le véritable motif du coup d'État, n'eurent aucun succès auprès des créoles. Ils virent que la déposition d'Iturrigaray n'était autre que leur exclusion du pouvoir, et que sa cause était la leur. L'audience une fois dans

la route de l'arbitraire, ne s'arrêta pas. Elle créa une junte de sûreté, espèce de bureau de police générale, muni de pleins pouvoirs pour surveiller et arrêter. Elle organisa des bandes d'Espagnols armées, sous le titre assez bizarre de patriotes. Elle fit jeter en prison ceux qui, dans l'Ayuntamiento, avaient voté en faveur de l'assemblée nationale; elle les déporta sans jugement, soit en Espagne, soit aux Philippines. Elle donna le titre de chef du gouvernement à l'archevêque Lizana, pour se concilier l'affection du peuple, qui verrait le prélat comme un saint à cause de sa dévotion toute particulière à la Vierge de la Guadalupe; et puis elle fit partir le malheureux Iturrigaray pour Cadix, où il fut livré à la vengeance de la junte centrale qu'il avait refusé de reconnaître. L'accusation devant elle, tout en changeant de langage, resta calomnieuse. On prétendit que ce haut fonctionnaire, que cet excellent homme, dont un peu de faiblesse était l'unique défaut, avait le projet de se faire couronner roi du Mexique; et, sans examen, sans procédure, sans jugement, on l'enferma dans un des donjons de Cadix, d'où il ne sortit qu'après trois ans de captivité, et à la suite d'une amnistie générale.

Cependant la conduite de l'audience, loin de réduire au silence les prétentions des créoles et des Indiens, ne servait qu'à leur donner une nouvelle énergie. Leur vieux respect pour le lieutenant du roi n'existait plus depuis qu'ils avaient vu cette dignité si facilement profanée dans la personne d'Iturrigaray. Pour eux la question avait changé de face. Il s'agissait alors de savoir à qui des Américains ou des Espagnols appartenait, au Mexique, l'autorité souveraine pendant la captivité du roi. L'insolence avec laquelle elle était exigée par les Européens augmentait encore l'irritation des indigènes. L'oidor Bataller, le plus fougueux personnage de l'audience, avait coutume de dire que tant qu'il resterait un muletier dans la Manche ou un savetier dans les Castilles, à lui serait

dévolu le droit de gouverner l'Amérique.

Des deux côtés on se préparait à la lutte. Les Espagnols étaient armés sur tous les points. Les indigènes se réunissaient en sociétés secrètes où ils s'essayaient à conspirer; ce qu'ils firent assez mal d'abord. En peu de mois l'archevêque, homme conciliant et modéré, devint un homme impossible. L'audience prit en main les rênes du gouvernement que la junte centrale venait de lui remettre (1809). La violence de ce pouvoir sans contrôle allait chaque jour croissant, la haine de l'Espagnol plus générale et plus vive. Dès le mois de mai 1809, les conjurés de Valladolid étaient prêts. Un d'eux, le chanoine Iturriaga, fit échouer cette première entreprise en la dévoilant au lit de mort à un prêtre de Queretaro son confesseur. Le corrégidor de cette ville et un grand nombre d'habitants de la province furent arrêtés à la suite de cette révélation, qui paralysa le mouvement pour un temps, sans rendre le désir de secouer le joug moins actif et moins persévérant. L'arrivée du vice-roi Venegas ne changea rien à cette disposition des esprits. Muni de pleins pouvoirs par la régence de Cadix pour accorder des honneurs, des récompenses et des places aux partisans de l'Espagne, le remède qu'il apportait devait aggraver le mal. A cette époque (1810), le foyer de la conspiration avait changé de province, il était passé du Mechoacan dans l'État de Guanaxuato. Un vaste système d'insurrection y était arrêté. C'est ici que s'ouvrit le grand drame révolutionnaire qui a couvert de sang la Nouvelle-Espagne, et que paraît sur la scène le fameux Hidalgo, curé de Dolores.

C'était un de ces hommes actifs et pleins de ressources, tels qu'il s'en trouve souvent parmi les créoles. Ses ennemis, et quels ennemis que les Espagnols, ont rendu plus d'une fois hommage à ses talents. Il avait l'esprit cultivé par des lectures variées; il possédait cette éloquence qui entraîne la multitude. Son influence reposait

encore sur le dévouement le plus absolu aux intérêts matériels de sa communauté. Il avait créé plusieurs manufactures qui répandaient la vie et l'aisance parmi ses paroissiens. Ses cultures de vers à soie étaient en pleine prospérité; il avait planté de grands vignobles qui allaient donner d'abondantes récoltes; mais la jalousie du gouvernement de Mexico venait de lui défendre de faire du vin. C'était un grave motif de mécontentement pour tout le pays, que cette mesure privait d'un produit qu'on lui faisait payer fort cher. Il ne fut pas difficile à Hidalgo de préparer l'insurrection au milieu d'une population aussi bien disposée; il le fit même avec si peu de mystère que son projet fut découvert avant d'avoir atteint sa maturité. Cette circonstance, qui aurait pu décourager un homme moins énergique, ne fit que le déterminer à brusquer le dénouement. Hidalgo avait pour anciens camarades de collège trois officiers créoles, dont le régiment était en garnison à Guanaxuato: don Ignacio Allende, don Manuel Aldama, et don Jose Abasolo. Il les avait convertis à ses opinions; initiés à ses projets, ils s'associèrent à sa fortune. Ce fut le 13 septembre qu'il leva avec eux l'étendard de la révolte, à la suite d'un sermon politique qui montre toute sa confiance dans la crédulité des Indiens ses auditeurs. « Mes amis, leur dit-il, dans le dernier sermon que je vous ai prêché, je déplorais notre situation actuelle; je me plaignais qu'elle était sans remède; mes tristes paroles n'étaient que trop vraies. Oui, mes enfants, les Européens nous livrent aux Français. Voyez-vous comme ils ont récompensé les hommes qui ont déposé notre vice-roi! Ce sont eux qui nous ont enlevé notre vénérable archevêque, parce qu'il nous aimait; qui ont emprisonné notre corrégidor par le seul motif qu'il était Américain. Adieu notre sainte religion, adieu notre bon roi Ferdinand VII! Mes pauvres enfants, dans peu de jours vous serez jacobins, vous serez esclaves de Napoléon. Mon père, s'écrièrent les Indiens, sauvez-nous de ces dé-

mons; la Vierge de la Guadalupe pour toujours, Ferdinand à jamais. — Bien, mes amis, reprit vivement Hidalgo, bien; suivez-moi; la Vierge et Ferdinand pour toujours, et mort aux Espagnols. Après cette allocution, dont l'effet fut électrique, Hidalgo se mit à l'œuvre; il fit saisir et emprisonner sept Européens, habitants de la petite ville de Dolores; il confisqua leurs propriétés, et les distribua à ses partisans. C'était le moyen d'en augmenter le nombre. En vingt-quatre heures il eut une armée, et dès le 18 septembre il fut assez fort pour s'emparer de San-Felipe et de San-Miguel el Grande, villes de seize mille habitants, où il suivit son système de confiscation. Ce besoin de pillage le détermina à se diriger sur Guanajuato, riche dépôt des trésors métalliques des Espagnols. Ce n'était pas une conquête facile; Hidalgo n'ignorait pas que cette vaste cité renfermait soixante-quinze mille âmes, et qu'elle avait pour gouverneur l'intendant Rianon, homme actif, loyal, brave et d'un caractère ferme; il ne voulut rien entreprendre avant d'avoir réuni un nombre d'hommes suffisant pour attaquer avec succès. Rianon de son côté, craignant de ne pouvoir défendre avec une faible garnison une ville aussi considérable, où les sympathies des basses classes n'étaient pas pour lui, crut devoir se retirer avec tous les Européens dans un grand bâtiment qui servait de grenier public, et qu'on nommait l'Alhondiga. Il y fit porter l'or, l'argent, le mercure, et toutes les autres valeurs du trésor royal. Il s'y fortifia et se prépara à la plus opiniâtre résistance.

Le 28 septembre, don Mariano Abasolo, revêtu de l'uniforme de colonel de l'armée de Hidalgo, se présenta à l'entrée du fort comme parlementaire. Il était porteur d'une lettre du curé, qui se décorait du titre pompeux de capitaine général de l'Amérique, élu par le choix unanime de ses compagnons d'armes. Il proclamait en cette qualité l'indépendance du Mexique. Il déclarait que les Européens, seul obstacle à la liberté du pays, devaient en

être bannis, et que leurs propriétés appartenaient à la nation. Il ajoutait que si les proscrits se soumettaient paisiblement, ils seraient conduits à la côte pour être embarqués, mais que leurs personnes seraient respectées et mises à l'abri de tout outrage. La réponse de Rianon fut celle qu'on devait attendre d'un homme de cœur: il repoussa avec énergie une aussi révoltante proposition. Hidalgo se prépara à l'attaquer sur-le-champ avec toutes ses forces. Elles s'élevaient alors à vingt mille hommes, Indiens pour la plupart, et presque tous armés de frondes, d'arcs, de massues, de bâtons et de grands couteaux. Le contraste le plus prononcé se faisait remarquer entre cette troupe sans ordre, sans discipline, et les régiments de la reine et de Celaya qui étaient venus se réunir aux insurgés dans leur marche sur Guanajuato. Mais si les habitudes militaires n'étaient pas les mêmes, les Indiens montraient plus que leurs nouveaux alliés cette énergie féroce, ce mépris du danger, qui les rendit redoutables dans toutes les phases de la guerre de l'indépendance.

Les petites hauteurs qui entourent et dominent l'Alhondiga furent immédiatement occupées par les révoltés. Leurs gens armés de frondes firent pleuvoir une grêle de pierres sur les assiégés; ceux-ci répondirent par un feu de mousqueterie bien nourri, qui faisait de grands ravages dans les masses ennemies entassées dans les rues de la ville. Un moment ils eurent l'espoir d'en triompher; mais la population s'étant tout entière déclarée pour Hidalgo, cet espoir s'évanouit. Le découragement s'empara de ces malheureux royalistes; il fut à son comble, lorsqu'ils virent la porte du fort brisée, et leur digne chef Rianon, frappé d'une balle, mourant à leur tête. Pressés par des flots d'Indiens qui se ruaient dans le fort, toute résistance devint impossible. Ce fut en vain qu'ils demandèrent quartier. Le massacre commença après la victoire. Le nombre des blancs qui périrent dans l'action et après le combat n'a jamais été